



Entre menace et levier stratégique : les facteurs qui influencent l'issue des crises en politique

Essai présenté par
Juliette Beaulieu-Lavoie
Stagiaire 2024-2025

Assemblée nationale du Québec

Juin 2025

Sommaire

Cet essai tente d'explorer la dualité des crises en politique, en se questionnant sur la manière dont une crise peut constituer une menace pour le gouvernement en place ou un levier stratégique. À travers une comparaison, il analyse deux crises marquantes du contexte québécois, soit la grève étudiante de 2012, sous le gouvernement de Jean Charest, et la pandémie de COVID-19, sous le gouvernement de François Legault. Ces deux cas de figure permettent de mettre en lumière les facteurs déterminants qui influencent l'issue d'une crise en politique.

L'analyse révèle que la possibilité pour un gouvernement de transformer une crise en levier stratégique dépend de plusieurs facteurs clés : l'origine de la crise, le capital politique dont il dispose, la communication de crise ainsi que la légitimité perçue des mesures adoptées. Alors que la grève étudiante de 2012 a davantage constitué une menace pour la stabilité du gouvernement, la pandémie de COVID-19 a plutôt représenté une opportunité de renforcer sa légitimité.

Ce travail vise ainsi à mettre en évidence l'importance d'une gestion de crise proactive et cohérente de la part du gouvernement, en s'appuyant sur une communication efficace et la légitimité perçue des mesures. Malgré l'absence de contrôle sur l'origine de la crise ou son capital politique initial, ces leviers sont essentiels s'il souhaite faire de la crise une occasion stratégique de réaffirmer ainsi que de redéfinir ses priorités politiques.

Remerciements

D’abord, j’aimerais remercier François Gagnon pour ses précieux conseils, mais surtout pour nous avoir ouvert la porte de son bureau, chaque fois quand nous en avons besoin. Ta disponibilité et ton écoute ont vraiment fait la différence.

Un immense merci à Julien et Lisa, dont la bienveillance et la générosité ne connaissent aucune limite, et qui ont toujours su être présents pour nous accompagner, autant dans les moments de joie comme que dans les défis qu’un stage comme celui-ci peut représenter.

Mes pensées vont également à Suzanne Tremblay et Alejandra Zaga Mendez, qui m’ont accueillie à bras ouvert dans leurs équipes respectives pour me faire vivre une expérience inoubliable. Je vous en suis profondément reconnaissante, et j’en ressors certainement grandie.

Je tiens à remercier les membres du comité de lecture, Christian Blais, Andrée-Anne Bolduc, Gabrielle Angers-Gosselin et Émilie Bevan, qui ont contribué de manière significative à la réussite de cet essai grâce à leurs commentaires toujours aussi pertinents que constructifs. J’aimerais également remercier mon bibliothécaire, Thomas Duchesneau, pour la rigueur et la générosité avec lesquelles il m’a accompagné dans mes recherches, et ce, tout au long de l’année.

Un grand merci à mes quatre compagnons, avec qui ces dix mois ont été tout sauf beiges. Des montagnes de l’Afrique du Sud au septième étage du Panet, chaque moment de fous rires et de réflexions nous a permis de développer une complicité comme on en vit rarement. Chacun d’entre vous a contribué, à sa manière, à faire de cette année une expérience riche en apprentissages. Vous avez marqué mon parcours, tant personnel que professionnel, et je sais que ce n’est que le début d’une grande amitié.

Je tiens également à remercier toutes les personnes dévouées que j’ai eu la chance de côtoyer au cours de mes quatre dernières années à l’Assemblée nationale du Québec, un lieu où j’ai réellement pu m’épanouir. Vous avez toutes et tous, contribué de près ou de loin, à cette belle réussite.

Enfin, merci à ma famille, sans qui rien de tout cela n’aurait été possible.

Table des matières

Sommaire	i
Remerciements.....	ii
1. Introduction.....	1
1.1 Cadre théorique	2
1.2 Question de recherche et méthodologie	8
2. Facteurs déterminants du basculement entre menace et opportunité.....	9
2.1 La grève étudiante (13 février au 7 septembre 2012)	9
2.1.1 Contexte de la crise	9
2.1.2 Origine de la crise	10
2.1.3 Capital politique du gouvernement	11
2.1.4 Communication de crise	12
2.1.5 Légitimité perçue des mesures.....	14
2.2 La pandémie COVID-19 (13 mars 2020 au 1 ^{er} juin 2022)	17
2.2.1 Contexte de la crise	17
2.2.2 Origine de la crise	18
2.2.3 Capital politique du gouvernement	19
2.2.4 Communication de crise	19
2.2.5 Légitimité perçue des mesures.....	21
3. Discussion.....	23
4. Conclusion	27
Bibliographie.....	30

1. Introduction

En politique, la crise est souvent considérée comme un défi pour les institutions et les décideurs politiques qui peut prendre plusieurs formes, allant des crises sanitaires aux crises économiques, sociales ou politiques. Quelle que soit leur nature, ces événements peuvent exercer une pression notable sur les gouvernements, qui se retrouvent à devoir réagir rapidement et répondre aux exigences des citoyens et des médias intensifiées par l'urgence et l'émotion du moment. Dans ce contexte, la crise peut soit représenter une menace ou une opportunité, durant laquelle chaque action ou inaction peut entraîner des répercussions sur l'image et la crédibilité du gouvernement en place.

La crise ne se résume pas uniquement à une menace ou un obstacle pour le gouvernement. De fait, elle peut constituer un levier stratégique pour les dirigeants politiques. Loin d'être un simple facteur de déstabilisation, elle représente une occasion de mettre de l'avant certaines priorités du gouvernement, de rassembler l'opinion publique autour d'un enjeu ou de réaffirmer le leadership dans un contexte incertain. L'histoire politique offre plusieurs exemples où une gestion efficace de la crise a permis à des gouvernements de légitimer leurs actions, et par le fait même de renforcer leur soutien populaire. En adoptant une posture qui est à la fois proactive et cohérente, certains décideurs politiques parviennent non seulement à limiter les dommages d'une crise, mais également à en tirer avantage en renforçant leur capital politique ainsi qu'en redéfinissant leurs orientations stratégiques.

À l'inverse, une gestion de crise qui est perçue comme étant insatisfaisante peut précipiter le déclin d'un gouvernement, voire engendrer des soulèvements politiques majeurs. En effet, un manque de transparence, des décisions controversées ou une incapacité à rassurer la population sont tous des facteurs qui peuvent entraîner des répercussions sur la confiance des citoyens en plus d'alimenter une certaine instabilité. Lorsque la réponse gouvernementale à une crise est perçue comme inadéquate, les conséquences peuvent être lourdes : contestations sociales, démissions à l'interne et soutien populaire moindre. Une crise mal gérée peut ainsi marquer un point de basculement pour un gouvernement, car elle peut avoir des effets durables sur sa réputation.

Dans le contexte québécois, plusieurs crises ont marqué le paysage politique et redéfini les stratégies communicationnelles. De la crise du verglas de 1998 aux crises sanitaires comme la pandémie de COVID-19, en passant par des crises sociales comme la grève étudiante de 2012, ces événements ont chacun à leur manière influencé les pratiques de gestion de crise. De plus, l'amplification de la médiatisation de ces crises, que ce soit par l'entremise des médias traditionnels ou numériques, a joué un rôle central dans la construction des narratifs dominants. Pour un gouvernement qui souhaite imposer son interprétation de la crise, la capacité de maîtriser ce narratif est ainsi devenue essentielle, sans quoi la crise risque davantage de représenter une menace plutôt qu'une occasion de se repositionner stratégiquement.

1.1 CADRE THÉORIQUE

Le concept de « crise » est devenu une notion d'application très générale, au point où son utilisation tend à désigner toute période de trouble ou de tension (Starn, 1976, p. 5). Pourtant, cette généralisation contraste avec ses origines, souvent rappelées à travers son étymologie grecque, κρίσις (krisis), qui renvoie à l'action ou à la faculté de distinguer, séparer, juger ou interpréter (Meszaros, 2024, p. 25). Dès l'Antiquité grecque, Thucydide emploie ce terme dans le cadre de la Guerre du Péloponnèse, lui donnant des connotations judiciaires et l'associant aux moments de combat ayant tranché le grand conflit entre les Perses et les Grecs (Starn, 1976, p. 5). Ces applications, à la fois aux affaires publiques et militaires, peuvent être considérées comme les prémices de l'usage politique du terme. Bien que technique dans son utilisation d'origine, les références plus explicites aux crises politiques commencent à apparaître au XVII^e siècle, où l'isolement technique du concept est rompu par l'application du concept médical de crise au corps politique (Starn, 1976, p. 5 ; Kossieleck, 2006, p. 358). Depuis le XIX^e siècle, la notion de crise a connu une expansion de ses significations, et par le fait même une multiplication de ses usages. Dans son analyse, Starn tente d'illustrer l'évolution du concept de crise, qui est passée d'une notion technique et précise à une métaphore omniprésente, ce qui a paradoxalement conduit à une perte de sa clarté conceptuelle (Starn, 1976, p. 1-2).

Dans ce contexte, il peut être utile d'identifier quelques éléments récurrents dans la littérature permettant de mieux cerner ce qui caractérise une situation de crise. Bien que

certaines définitions se ressemblent, il n'existe pas de consensus autour d'une définition universelle de crise, ce qui démontre par le fait même son caractère hétérogène, contextuel et flexible (Ivanov, 2021, p. 23). Toutefois, il existe certains éléments de définition de la crise qui font davantage consensus auprès de la littérature. À la lumière des différentes définitions recensées, j'ai tenté de dégager les caractéristiques fondamentales qu'une situation doit présenter pour être reconnue comme une crise.

La crise crée tout d'abord un effet de surprise et possède un caractère inattendu (Stephens et al., 2005; Ulmer, Sellnow et Seeger, 2007; Boin et al., 2005; Rosenthal et al., 2001). Elle peut être déclenchée par des éléments tels que des catastrophes naturelles, des crises économiques, des conflits politiques ou d'autres types de situations inattendues. Elle représente une situation de haute instabilité, qui bouleverse et met à l'épreuve la routine habituelle et qui génère des circonstances menaçantes (Pearson et Mitroff, 1993; Ulmer, Sellnow et Seeger, 2007; Boin et al., 2005; Rosenthal et al., 2001). En effet, elle se distingue par le doute qu'elle suscite quant aux moyens à privilégier pour résoudre le problème, remettant en question les processus de gestion traditionnels (Milstein, 2015, p. 148). Dans ce contexte, les acteurs doivent réagir rapidement en recourant à des stratégies expérimentales, sans avoir l'assurance qu'elles sont justifiées.

De plus, elle peut avoir des conséquences matérielles et sociales qui peuvent être observées, comme des pertes d'emplois, une instabilité politique ou des bouleversements sociaux. La mobilisation de la notion de crise dépasse une simple description des faits et s'accompagne d'un appel à la mobilisation censée y répondre. Le bouleversement qu'elle engendre requiert une attention immédiate, autrement dit une réaction rapide ou urgente de la part des organisations ou des individus qui doivent la gérer. (Stephens et al., 2005; Ulmer, Sellnow et Seeger, 2007; Boin et al., 2005; Rosenthal et al., 2001). Cependant, une crise ne devient véritablement telle qu'à partir du moment où elle est perçue et reconnue par des acteurs concernés. C'est cette prise de conscience, généralement déclenchée par une rupture avec le cours normal des événements, qui rend nécessaire une action urgente (Milstein, 2015, p. 155).

Cette prise de conscience s'accompagne de la constitution d'une communauté de crise, qui y formule des recommandations quant aux solutions à apporter (Milstein, 2015, p. 151).

Cette « communauté de crise » n'est pas nécessairement une communauté préexistante, car il est difficile de prévoir qui sera touché par la crise et quelles revendications émergeront (Milstein, 2015, p. 151). Ce groupe se forme autour de ceux affectés par la crise, et possède la capacité de remettre en question l'ordre établi tout en proposant une nouvelle interprétation des événements. Selon Milstein (2015), les crises représentent des moments propices à la réflexion sur les fondements de l'ordre social, mais également des occasions de contestation, de transformation sociale et de changement politique (Milstein, 2015, p. 156). En effet, la manière dont les acteurs discutent, réagissent et influencent la perception collective de la crise met en lumière sa dimension politique (Milstein, 2015, p. 143).

En somme, une crise se définit par différentes caractéristiques, ce qui en révèle toute sa complexité. Parmi ces éléments, on retrouve : 1) un caractère inattendu ; 2) un élément déclencheur ; 3) une période d'instabilité ; 4) des conséquences concrètes ; 5) l'appel à l'action et à la participation ; 6) la constitution d'une communauté de crise ; 7) une dimension politique, dans la mesure où la crise peut servir de levier pour remettre en cause les procédures établies.

Au-delà de ses caractéristiques, la crise prend tout sens à travers ce qu'elle parvient à incarner pour un gouvernement, soit un levier stratégique ou une menace pour sa stabilité. L'issue d'une crise, qu'elle soit bénéfique ou non pour un gouvernement, dépend de plusieurs facteurs. Afin de mieux les cerner, cet essai propose un cadre théorique qui mobilise plusieurs théories et concepts clés de la gestion des crises en politique, afin d'identifier les facteurs qui font en sorte qu'une crise représente une opportunité ou une menace pour le gouvernement.

La première perspective retenue est celle de la théorie de l'attribution, qui permet de mieux saisir comment la responsabilité perçue d'une crise peut jouer sur la réputation du gouvernement, et plus amplement, sur l'issue des crises en politique. Selon Weiner (1985), la théorie de l'attribution postule que les gens recherchent les causes des événements, en particulier ceux qui sont négatifs et inattendus. Ainsi, lorsqu'un individu est jugé à l'origine d'un événement, les réactions qui en découlent seront négatives. Au contraire, s'il n'est pas jugé responsable, les comportements seront positifs, et il s'attirera un capital de sympathie (Coombs, 2007, p. 166). Étant d'emblée perçue comme un événement négatif, la crise

incite la population à désigner un responsable ainsi qu'à évaluer si l'organisation avait un certain contrôle sur la situation. Si un individu ou une organisation est jugé à l'origine d'une crise, cela peut contribuer à amplifier les critiques négatives à son égard, et menacer par le fait même sa réputation (Weiner, 2006). Ainsi, l'origine de la crise peut directement influencer l'issue des crises en politique : lorsqu'elle semble externe au gouvernement, le niveau de responsabilisation sera plus faible. En revanche, si l'origine de la crise résulte des actions du gouvernement, le niveau de responsabilisation sera plus élevé. Le niveau de responsabilisation guidera ainsi les stratégies de réponse à la crise nécessaires à la protection de la réputation des décideurs politiques (Coombs, 2007, p. 166), et influencera plus amplement le dénouement des crises en politiques.

Si l'attribution de la responsabilité influence l'issue des crises en politique, un autre élément déterminant réside dans le capital politique dont dispose un gouvernement au moment où la crise survient. En situation de crise, le capital politique du gouvernement devient un levier crucial, non seulement pour maintenir sa légitimité d'action, mais également pour penser transformer une situation délicate en opportunité. Selon Coombs (2011), un gouvernement qui dispose d'un capital politique préexistant fort a davantage de chances de tirer avantage d'une crise, tandis qu'un capital politique faible peut contribuer à contribuer à l'affaiblir. Par ailleurs, une organisation qui dispose d'un capital politique élevé avant la crise a davantage de chances de garder une réputation solide par la suite, comparativement à une organisation dont la réputation est faible ou neutre (Coombs, 2007, p. 165). Ce capital politique, défini comme une forme particulière de capital social donnant un accès privilégié à la prise de décision politique, n'est pas statique (Bondi et Rizopoulos, 2017, p. 621). Il peut varier selon un bon nombre de facteurs, dont l'historique de gestion de crises, la réputation du gouvernement et la responsabilité de la crise (Coombs, 2007, p. 166). Le niveau de capital politique dont dispose un gouvernement influencera la présence ou non d'un effet de ralliement autour du drapeau, qui lui est conditionnel à la couverture médiatique et au niveau de critique, à la maîtrise de la communication de crise ainsi qu'à l'opinion publique et au degré de polarisation (Van Aelst, 2022, p. 7-9). L'effet de ralliement autour du drapeau suggère qu'en période d'incertitude, la population tend à se rallier aux figures d'autorité, ce qui se traduit par une hausse de la popularité et de la confiance accordée aux décideurs politiques (Brody & Shapiro, 1991). Ce réflexe de la part

de la population s'explique par le besoin de stabilité et par la recherche de l'apaisement face à l'incertitude collective.

Dans ce contexte, la communication de crise apparaît essentielle pour préserver le capital politique. En effet, la manière dont un gouvernement cadre la crise influence la manière dont la crise sera perçue et définie, tant au niveau de sa responsabilité que de l'acceptabilité sociale des solutions que le gouvernement mettra de l'avant. Selon Entman (1993),

To frame is to select some aspects of a perceived reality and make them more salient in a communicating text, in such a way as to promote a particular problem definition, causal interpretation, moral evaluation, and/or treatment recommendation [...]

Le cadrage joue un rôle central en situation de crise, car il permet de définir un problème, d'en définir les causes et de proposer des solutions (Entman, 1993, p. 52). Considérant que les crises amènent la population à formuler des attributions et en trouver les causes (Coombs et Holladay, 2003, p. 97), elles deviennent alors un espace de négociation entre les décideurs politiques, les médias et la population, chacun cherchant à imposer leur cadre d'interprétation de la crise.

Lorsque la crise est attribuable à une décision politique, le gouvernement se trouve dans l'obligation de communiquer stratégiquement de façon à préserver sa crédibilité et minimiser l'impact négatif sur sa réputation (Coombs, 2011). Dans ce contexte, plusieurs acteurs tenteront d'imposer leur cadre d'interprétation de la situation, en espérant qu'il devienne dominant dans l'espace public. Lemarier-Saulnier qualifie d'ailleurs le cadrage comme « une lutte de pouvoir, un rapport de force, une bataille pour la définition de sens, par la suite diffusée par les médias » (Lemarier-Saulnier, 2016, p. 69). Cette lutte s'inscrit dans une dynamique que la littérature sur la théorie de l'exploitation des crises analyse comme une occasion pour les gouvernements de modifier de manière significative les niveaux de soutien politique (Boin et al., 2009).

Pour un gouvernement, faire en sorte que son cadrage devienne dominant est crucial. Cela lui permet non seulement de justifier ses décisions, mais aussi de renforcer sa légitimité. Plus son acceptation est grande, plus cela donne la possibilité au gouvernement de justifier

ses décisions et plus largement, d'accroître son capital politique. Inversement, lorsqu'un gouvernement ne parvient pas à imposer sa lecture de la crise, il risque de perdre le contrôle de l'agenda public, ce qui peut amplifier les effets négatifs de la crise. Comme le souligne Lagadec (1991), une mauvaise communication gouvernementale peut avoir pour effet d'élargir l'amplitude de la crise, alors qu'une communication adaptée peut contribuer à l'atténuer (Prince, 2019, p. 18). Cela dit, les médias et les groupes d'opposition peuvent également proposer leur propre cadrage de la crise, qui vient faire compétition au narratif gouvernemental. Faire accepter son interprétation exige alors une maîtrise de l'espace médiatique, qui devient une tribune essentielle pour rallier l'opinion publique et imposer un sens à la crise (Boin et al., 2016). Par ailleurs, Koerber (2017) souligne que, durant les crises, les leaders ont intérêt à adopter une posture d'ouverture, assurer une communication fréquente, répondre rapidement aux préoccupations et maintenir la constance ainsi que la cohérence du message (Beaulieu et Lalancette, 2023, p. 445). Ces éléments contribuent à renforcer la perception que la situation est maîtrisée et que les autorités exercent un leadership clair.

Toutefois, le cadrage de la crise ne relève pas exclusivement du gouvernement. Avec la prolifération des médias et l'émergence des réseaux sociaux, les citoyens ne sont plus de simples spectateurs des crises. Ils en deviennent désormais des acteurs, capables de créer, d'amplifier ou de contester les cadrages dominants, qu'ils proviennent du gouvernement ou des médias traditionnels (Boin et al., 2016, p. 85). Dans ce contexte, la légitimité perçue des mesures d'une crise devient un facteur déterminant pour la capacité d'un gouvernement à gérer efficacement un événement perturbateur. Lorsque la légitimité des mesures d'une crise est élevée, il devient plus évident pour les décideurs politiques d'imposer leur interprétation, d'agir rapidement et de faire adopter des mesures sans que leur légitimité soit remise en question. À l'inverse, une faible acceptabilité sociale de ses mesures peut rapidement transformer une crise en menace politique, car le gouvernement éprouve ainsi plus de difficulté à imposer son cadrage et à agir, sans ultimement se retrouver face à une contestation populaire.

À la lumière de cette revue de littérature, plusieurs constats peuvent être dégagés quant aux facteurs qui influencent la perception d'une crise comme menace ou comme un levier

stratégique pour un gouvernement. Quatre éléments ressortent particulièrement de cette réflexion : l'origine de la crise, le capital politique du gouvernement, la communication de crise déployée, ainsi que la légitimité perçue des mesures mises en place.

1.2 QUESTION DE RECHERCHE ET MÉTHODOLOGIE

En s'appuyant sur le cadre théorique présenté, cet essai vise à analyser les facteurs qui influencent l'issue des crises en politiques, à partir de cas de figure tirés du contexte québécois. La question de recherche qui guide cet essai est la suivante :

Quels facteurs contribuent à faire d'une crise une menace, ou, au contraire, un levier stratégique pour un gouvernement?

En s'appuyant sur des exemples concrets issus du contexte québécois, cette réflexion explorera les facteurs qui font d'une crise une opportunité ou, au contraire, une menace existentielle pour les décideurs politiques en contexte québécois. Compte tenu des limites imposées par le format de cet essai, l'analyse se limitera à deux figures de cas. Afin de mener cette étude, les deux crises suivantes ont été sélectionnées :

- La grève étudiante, du 13 février au 7 septembre 2012 ;
- La pandémie de COVID-19, du 13 mars 2020 au 1^{er} juin 2022

Ces crises ont été sélectionnées en fonction de trois critères, dans l'objectif de comparer les conditions selon lesquelles une crise a été potentiellement bénéfique, dommageable ou les deux à différents moments pour un gouvernement. Cette sélection vise également à mettre en lumière les facteurs explicatifs qui influencent l'issue des crises en politique.

Le premier critère considéré est que les crises sélectionnées correspondent à la définition que nous avons précédemment établie. Ce critère est essentiel dans le but de distinguer ce qui constitue une crise de ce qui n'en est pas une, et d'assurer une cohérence analytique dans la comparaison des crises.

Le deuxième critère concerne le parti politique au pouvoir. Deux gouvernements distincts ont eu à gérer les deux crises sélectionnées : le gouvernement du Parti libéral du Québec, sous la chefferie de Jean Charest, et le gouvernement de la Coalition Avenir Québec, sous

la chefferie de François Legault. En optant pour des formations politiques distinctes, cela permet de comparer la gestion de crise à bien des égards.

Le troisième critère porte sur la perception de la crise dans l'espace public et médiatique. Dans le but d'établir une comparaison pertinente, il était essentiel de choisir deux crises dont l'une a été perçue principalement comme une menace pour un gouvernement, et l'autre comme un levier stratégique lui ayant permis d'adopter diverses mesures.

2. Facteurs déterminants du basculement entre menace et opportunité

2.1 LA GRÈVE ÉTUDIANTE (13 FÉVRIER AU 7 SEPTEMBRE 2012)

2.1.1 Contexte de la crise

Dans le cadre de l'exercice budgétaire de 2010-2011, le gouvernement témoigne de sa volonté d'augmenter les frais de scolarité universitaires de 1625\$, hausse qu'il souhaite répartir sur cinq ans à coût de 325\$ par année dès l'automne 2012 (Giasson et Dubois, 2018, p. 2). Durant les mois qui suivent, les associations étudiantes collégiales et universitaires se mobilisent en vue de déclencher une grève générale illimitée, ce qui se concrétise en février 2012. Le 22 mars suivant, ce sont un peu plus de 316 000 étudiants québécois postsecondaires, soit 75% des étudiants du Québec, qui sont en grève et qui déambulent dans les rues de Montréal en arborant fièrement le « carré rouge » en vue de dénoncer, disent-ils, la marchandisation de l'éducation (Lambert, 2014). Cette mobilisation populaire rassemble une foule d'étudiants québécois dans les rues, mobilisations qui se répéteront par la suite tous les 22 du mois (Giasson et Dubois, 2018, p. 2).

Les événements qui suivent ne feront qu'amplifier le mouvement étudiant, qui peine à s'essouffler. En avril, le gouvernement propose une série de mesures visant à négocier avec les associations étudiantes collégiales et universitaires. Il propose notamment de bonifier le régime de prêts et bourses et d'instaurer un remboursement proportionnel aux revenus (Giasson et Dubois, 2018, p. 2). Faute de s'entendre avec les associations, la ministre de l'Éducation Line Beauchamp annonce sa démission le 14 mai 2012, pour être remplacée par Michelle Courchesne. Dans un souci de reprendre le contrôle sur la mobilisation populaire, le gouvernement adopte le projet de loi 78 (loi 12), *Loi permettant aux étudiants de recevoir l'enseignement dispensé par les établissements de niveau postsecondaire qu'ils*

fréquentent. Celui-ci vise notamment à encadrer le droit d'association, en limitant notamment les mobilisations devant les établissements d'enseignement, en suspendant les cours dans certains établissements et en encadrant les manifestations par des balises réglementaires, sous peine d'amendes salées (Lessard, Chouinard et Journet, 2012). L'adoption de ce projet de loi sous bâillon le 18 mai 2012 se trouve à être le point tournant vers une crise, qui se caractérisera éventuellement par des mobilisations massives et des perturbations publiques pour dénoncer cette loi « matraque », « honteuse, digne d'un État totalitaire » (Lessard, Chouinard et Journet, 2012). Devant une mobilisation qui s'agrandit, le premier ministre déclenche des élections générales le 1^{er} août 2012, au cours desquelles les enjeux centraux seront l'ordre public et la sécurité (Brady et Paquin, 2014, p. 377). Le 4 septembre 2012, le gouvernement est défait par le Parti québécois, qui lui, annule la hausse des frais de scolarité et met ainsi fin à la période surnommée le « printemps érable » (Giasson et Dubois, 2018, p. 2).

2.1.2 Origine de la crise

La crise étudiante de 2012 est un exemple révélateur d'une situation où une décision gouvernementale a déclenché une contestation d'une grande ampleur, mettant à risque sa gestion de crise. La mobilisation étudiante, et plus largement les grèves et les manifestations qui ont secoué le Québec du 13 février au 7 septembre 2012, trouvent leur origine dans la hausse des droits de scolarité des étudiants québécois. À l'époque, le gouvernement avait pris la décision d'augmenter les droits de scolarité universitaires de 1625\$ sur cinq ans, dans l'optique de les ramener au niveau qu'ils auraient atteint s'ils avaient été indexés à l'inflation depuis 1968 (Arruda, 2017, p. 12).

Malgré l'importance marquée de la hausse des droits de scolarité dans le conflit étudiant, l'apogée de la crise s'est cristallisé autour de l'adoption du projet de loi 78, le 18 mai 2012. Cette loi, qui encadrait le droit de manifester, notamment en imposant des itinéraires préalables aux marches et en prévoyant de lourdes sanctions en cas de non-respect, a été perçue par une partie de la population québécoise comme une atteinte aux droits et libertés, ce qui n'a fait qu'exacerber le mécontentement social (Lambert, 2014). Alors que la hausse des droits de scolarité divisait déjà la population, l'adoption du projet de loi 78 a plutôt eu

comme effet de renforcer la mobilisation sociale, en provoquant une réaction de contestation de la part de plusieurs parties prenantes (Lambert, 2014). Cette mobilisation a notamment été marquée par des manifestations massives et des perturbations publiques à répétition (Prince, 2019, p. 32).

Dans le cas présent, l'adoption du projet de loi 78 marque un point tournant, alors que la mobilisation, qui était jusqu'alors principalement étudiante, s'élargit à une part importante de la population québécoise. Comme le soulignent Coombs (2007) et Weiner (2006), lorsqu'une crise tire son origine dans une décision politique, il devient difficile pour le gouvernement de s'en déresponsabiliser. En contexte d'incertitude, la population tend spontanément à chercher un responsable, qui, dans ce cas, s'est avéré à être le gouvernement, sans qu'il ne puisse en attribuer la cause à des facteurs externes. Cette association entre la crise et l'action gouvernementale a entraîné une amplification des critiques à son égard, provenant de certains partis politiques, d'organisations syndicales, du milieu étudiant et de nombreux citoyens (Lambert, 2014 ; Gill, 2012). Cette contestation, qui est devenue plus large et diverse, a contribué à fragiliser la capacité du gouvernement à gérer la crise. Ce cas montre comment une crise dont la responsabilité est d'emblée associée au gouvernement peut rapidement représenter une menace pour sa stabilité.

2.1.3 Capital politique du gouvernement

Dans le cas du conflit étudiant de 2012, plusieurs facteurs, dont le faible capital politique préexistant du gouvernement, ont empêché l'émergence d'un effet de ralliement en période d'incertitude. D'abord, la grève étudiante coïncide avec le début des audiences publiques de la Commission d'enquête sur l'industrie de la construction du Québec, le 22 mai 2012, une commission à laquelle le gouvernement s'était opposé pendant deux ans (Bégin-Caouette et Jones, 2014, p. 421). Ces audiences ont mis en lumière des allégations sérieuses de corruption impliquant des entrepreneurs en construction et certains politiciens provinciaux et municipaux (Bégin-Caouette et Jones, 2014, p. 421). Le Parti libéral du Québec, alors au pouvoir, était alors directement visé par ces accusations en lien avec l'octroi de contrats publics dans l'industrie de la construction, ce qui a entraîné une baisse significative de sa popularité (Gill, 2012, p. 13). Cette situation a contribué à éroder la

confiance du public, alimentant ainsi la perception d'un gouvernement « usé », « autoritaire » et « corrompu » (Giasson et Dubois, 2018, p. 2), dans un contexte social où la confiance de la population envers des institutions publiques était déjà fragilisée (Lampron et Brunelle, 2012).

Le contexte temporel dans lequel s'est inscrit à la fois le conflit étudiant et la Commission Charbonneau a contribué à ternir la réputation du gouvernement en place, qui a éprouvé de la difficulté à imposer sa propre lecture de la crise. En plus de son faible capital politique, le fait que ce gouvernement ait été en poste depuis neuf ans a contribué à alimenter une usure du pouvoir, un essoufflement ainsi que des critiques accrues des médias et du public (Bégin-Caouette et Jones, 2014, p. 421). C'est donc l'ensemble de ces facteurs qui ont fragilisé son déjà faible capital politique, et éventuellement accentué la portée menaçante de la crise à son égard.

2.1.4 *Communication de crise*

Dans le contexte de la grève étudiante de 2012, différents cadres ont été déployés par le gouvernement, en fonction de l'évolution temporelle de la crise. Dans un premier temps, la justification du gouvernement reposait sur des considérations économiques : la hausse des droits de scolarité était présentée comme une mesure nécessaire pour pallier le sous-financement des universités québécoises (Julien, 2012, p. 53). Ce cadrage mobilisait différents arguments, notamment l'idée de la « juste part » que les étudiants devaient assumer dans le financement des universités québécoises ainsi que les frais de scolarité au Québec qui demeuraient inférieurs à ceux en vigueur dans le reste du Canada. À ces arguments s'ajoutaient la volonté affichée du gouvernement à négocier avec les étudiants, la présentation de la hausse comme un choix difficile, mais nécessaire pour assurer la pérennité financière des universités et la critique de l'opposition, en particulier du Parti québécois, accusé de populisme et d'incohérence (Giasson et Dubois, 2018, p. 9). Toutefois, en raison de la contestation entourant la hausse des droits de scolarité et le refus d'une partie de la population d'accepter ce discours, le gouvernement s'est retrouvé sur la défensive, contraint de s'expliquer, voire de se justifier plutôt que d'orienter l'opinion publique. Cette posture est entre autres ce qui l'a amené à changer de stratégies communicationnelles.

S'en est suivi un second cadrage, cette fois de nature répressive, centré non plus sur les raisons économiques de la hausse, mais sur la nécessité d'assurer le maintien de l'ordre public (Giasson et Dubois, 2018, p. 9). Ce cadrage visait plus précisément à décrédibiliser le mouvement étudiant en mettant l'accent sur les comportements des étudiants jugés perturbateurs. Selon Giasson et Dubois (2018), ce cadrage a pris une telle ampleur que l'enjeu concernant la hausse des frais de scolarité et le financement des universités a été éclipsé du débat public.

Le gouvernement a ainsi cadré l'enjeu au niveau des moyens d'action, et non plus au niveau des finalités de la mobilisation (Millette, 2013, p. 70-74). Ce cadrage reposait sur quatre arguments, soit de 1) désigner le conflit étudiant non pas comme une grève, mais comme un « boycott »; 2) la mise en valeur de la « majorité silencieuse »; 3) l'association des termes « violence » et « intimidation » au mouvement de protestation; 4) la dénonciation et l'opposition de ce mouvement à une entité légitimement et démocratiquement élue (Giasson et Dubois, 2018, p. 9). Par ailleurs, cette tentative de recadrage s'est accompagnée d'un ajustement dans la stratégie de communication de crise du gouvernement. Dans un premier temps, celui-ci a sous-estimé l'ampleur du conflit étudiant en confiant initialement l'ensemble de la communication à une seule porte-parole, soit la ministre de l'Éducation (Giasson et Dubois, 2018, p. 12). Après la démission de la ministre, le gouvernement a été contraint de non seulement multiplier ses interventions, mais également ses intervenants, signe que la crise ne relevait plus uniquement d'un enjeu éducatif, mais d'une crise sociétale.

Malgré cette tentative de repositionnement, le gouvernement n'a pas réussi à imposer son cadre d'interprétation du conflit étudiant. Ni la hausse des frais de scolarité ni le projet de loi 78 pour encadrer les manifestations n'ont été acceptés comme mesures légitimes par la population. Au contraire, ce sont plutôt les associations étudiantes, appuyées par l'opposition officielle, qui ont réussi à maintenir le narratif de la crise. En effet, elles ont mis de l'avant l'injustice selon laquelle une hausse des droits de scolarité allait réduire l'acceptabilité de l'éducation universitaire pour les personnes moins fortunées et la classe moyenne (Julien, 2012, p. 154). Ce cadrage s'est inscrit fortement auprès de la population, entraînant ainsi une mobilisation généralisée. En somme, l'incapacité du gouvernement à

imposer son cadre d'interprétation a transformé la crise en une véritable menace politique. Elle a non seulement entaché la réputation du parti, mais également affaibli sa crédibilité, ce qui illustre à quel point une mauvaise communication de crise peut avoir des conséquences sur la légitimité d'un gouvernement à exercer son pouvoir.

2.1.5 Légitimité perçue des mesures

Dans un contexte où les citoyens jouent un rôle actif dans la construction du narratif des crises, la légitimité perçue des mesures gouvernementales devient cruciale pour en assurer la gestion. Or, le conflit étudiant de 2012 au Québec illustre parfaitement comment une faible légitimité des mesures, combinée à une contestation citoyenne, a permis au mouvement de prendre de l'ampleur et dépasser le cadre étudiant pour devenir une véritable mobilisation sociale. L'adoption du projet de loi 78, qui visait à encadrer les manifestations étudiantes, a été perçue par une part importante de la population comme une atteinte aux libertés fondamentales (Lambert, 2014). Le gouvernement n'a pas réussi à asseoir la légitimité de ses mesures, notamment en raison de la contestation de son cadrage portant sur le retour à l'ordre public. Les associations étudiantes ont été les premières à dénoncer la loi, qualifiant celle-ci de mesure autoritaire, digne d'un « État policier », niant des droits fondamentaux comme la liberté d'expression, de réunion pacifique et d'association (Chouinard, Journet & Breton, 2012). Bien qu'elles soient directement concernées par le projet de loi, elles n'ont pas été les seules à contester la légitimité de la loi. En effet, le conflit étudiant illustre une mobilisation à plus grande échelle de la part d'une large partie de la société civile et des institutions habituellement plus modérées.

Des organisations reconnues pour leur expertise juridique et leur autorité morale, telles que la Commission des droits de la personne et des droits de la jeunesse (Commission des droits de la personne et des droits de la jeunesse, 2012), le Barreau du Québec, la Ligue des droits et libertés (Porter, 2012), Amnesty internationale et le Haut-Commissariat aux droits de l'homme de l'ONU (Radio-Canada, 2012) ont dénoncé la loi 78 pour ses violations des droits fondamentaux garantis par la Charte des droits et libertés, entre autres le droit de réunion pacifique et d'association.

Cette contestation institutionnelle a été amplifiée par des groupes aux préoccupations diverses, parfois éloignés des enjeux étudiants. Le Front d'action populaire en réaménagement urbain (FRAPRU), des regroupements d'historiens québécois, des groupes communautaires comme la Table des regroupements provinciaux d'organismes communautaires et bénévoles (TABLE) et le Regroupement des groupes populaires en alphabétisation du Québec (RGPAQ) ainsi que des groupes professionnels comme les Médecins québécois pour le régime public ont tous dénoncé les dérives autoritaires de la loi. Leur implication a ainsi contribué à transformer la grève étudiante en une mobilisation sociale d'une plus grande ampleur.

Ce mouvement contestataire s'est aussi manifesté dans la rue, notamment avec le mouvement des casseroles, lancé sur les réseaux sociaux par un citoyen et rapidement adopté sur le territoire québécois (Giasson et Dubois, 2018).

"Ting ! Ting ! Ting ! " L'invitation à se joindre au mouvement " Nos casseroles contre la loi spéciale ! " s'est répandue au cours des derniers jours comme une traînée de poudre dans les réseaux sociaux, si bien que des dizaines de milliers d'indignés ont sorti hier soir leurs ustensiles, puis ont tapé... fort. Des personnes de tous âges-des tout petits en pyjama enfrenant leur couvre-feu sous l'œil complice de leurs parents aux mamies en bigoudis – s'en donnaient à cœur joie sur leur balcon ou dans la rue.

(Bélair-Cirino, 2012)

Cette citation illustre comment le mouvement, initialement étudiant, a pu s'amplifier et résonner auprès d'une grande partie de la population, transcendant les générations pour créer une véritable communauté de crise, unie dans une contestation collective contre le projet de loi 78.

Enfin, une large coalition d'acteurs de la société civile¹ a déposé des requêtes contestant le projet de loi 78 devant la Cour supérieure (CSQ, 2012). Le soutien de tous ces groupes à

¹ Cette coalition est composée d'associations étudiantes (Fédération étudiante collégiale du Québec [FECQ], Fédération étudiante universitaire du Québec [FEUQ]), Coalition large de l'Association pour une

la contestation de la gestion de crise gouvernementale a élargi l'enjeu au-delà du milieu étudiant pour en faire un problème de société plus ample. Faute de réussir à présenter la crise comme un problème d'ordre public, le gouvernement s'est vu remettre en doute la légitimité et la légalité de ses moyens d'action, particulièrement en ce qui a trait à l'adoption du projet de loi 78 visant à restreindre certaines libertés fondamentales.

Les répercussions de cette crise se sont concrétisées notamment lors des élections québécoises de 2012. Le débat sur la hausse des frais de scolarité a réactivé l'engagement politique des jeunes de 18-24 ans, dont le taux de participation a bondi de 25,9% par rapport à 2008 (Stolle et al., 2013, p. 271). Il a également influencé leur choix électoral en fonction des différentes positions adoptées par les partis politiques (Stolle et al., 2013, p. 271). Plus largement, cette mobilisation a ravivé des débats sur le rôle de l'État comme pourvoyeur de services, sur le rôle de la responsabilité individuelle en éducation ainsi que sur la légitimité et le rôle des associations étudiantes (Stolle et al., 2013, p. 274). Finalement, cette crise a contribué de manière significative à la défaite du gouvernement en place lors des élections provinciales de 2012. En somme, le conflit étudiant de 2012 montre clairement que lorsque les citoyens participent activement à la construction du narratif de la crise, l'absence de légitimité perçue des mesures gouvernementales peut rapidement élargir la contestation et mettre en péril la gestion de crise du gouvernement.

solidarité syndicale [CLASSE], Association pour une solidarité syndicale étudiante [ASSÉ], Table de concertation étudiante du Québec [TACEQ]), d'organisations syndicales (Fédération des travailleurs et travailleuses du Québec [FTQ], Confédération des syndicats nationaux [CSN], Centrale des syndicats du Québec [CSQ], Centrale des syndicats démocratiques [CSD], Fédération québécoise des professeures et professeurs d'université [FQPPU], Syndicat général des professeurs de l'Université de Montréal [SGPUM], Alliance du personnel professionnel et technique de la santé et des services sociaux [APTS], Fédération interprofessionnelle de la santé du Québec [FIQ], Syndicat de la fonction publique et parapublique du Québec [SFPQ], Syndicat de professionnelles et professionnels du gouvernement du Québec [SPGQ], Secrétariat intersyndical des services publics [SISP]), des organismes communautaires (Fédération des femmes du Québec [FFQ], Conseil d'intervention pour l'accès des femmes au travail [CIAFT], Action travail des femmes [ATF], Alternatives) et des groupes environnementaux (Association québécoise de lutte contre la pollution atmosphérique [AQLPA], Équiterre, Greenpeace, Centre d'écologie urbaine de Montréal [CEUM], Fondation David Suzuki, Nature Québec).

2.2 LA PANDÉMIE COVID-19 (13 MARS 2020 AU 1^{ER} JUIN 2022)

2.2.1 *Contexte de la crise*

La pandémie de COVID-19 est officiellement déclarée par l'Organisation mondiale de la santé (OMS) le 11 mars 2020, près de trois mois après que la Commission sanitaire municipale de Wuhan ait signalé l'émergence du nouveau virus (Bernier et al., 2022, p. 22). Au Québec, le premier cas confirmé est recensé le 27 février 2020 (Institut national de santé publique du Québec, 2022). Devant la menace croissante, le gouvernement du Québec décrète l'état d'urgence sanitaire dès le 14 mars 2020. Cette mesure exceptionnelle lui confère les pouvoirs nécessaires afin d'adopter des dispositions urgentes afin de prévenir l'aggravation de la crise et d'en atténuer les effets (*Loi sur la santé publique*, RLRQ, c. S-2.2, art. 118-130).

Dans les jours qui suivent, une série de mesures de distanciation sociale d'une grande ampleur sont mises en place : confinement généralisé du territoire, fermeture immédiate des établissements d'enseignement, des chantiers de construction, des restaurants ainsi que des commerces jugés « non essentiels » (Bernier et al., 2022, p. 22). À ces restrictions s'ajouteront plus tard des mesures sanitaires, telles que le port obligatoire du masque ainsi que l'introduction du passeport vaccinal, qui visent à freiner la propagation du virus au sein de la population.

Dès le début de la crise, le gouvernement adopte une stratégie de communication soutenue, marquée par des conférences de presse quotidiennes réunissant le premier ministre François Legault, le directeur national de la santé publique Horacio Arruda et la ministre de la Santé, Danielle McCann. Ces moments constituent tout au long de l'urgence sanitaire un rendez-vous incontournable permettant au premier ministre de faire le point sur la situation et d'en informer directement les citoyens.

La campagne de vaccination débute le 14 décembre 2020 avec l'administration des premières doses aux groupes prioritaires, et s'élargit graduellement à l'ensemble de la population à compter du 1^{er} mars 2021 (INSPQ, 2022). Au terme de la campagne, plus de 80% de la population a reçu au moins deux doses de vaccin et est donc adéquatement vaccinée.

Entre mars 2020 et octobre 2022, le Québec traverse sept vagues épidémiologiques, marquées par une pression sur le système de santé (INSPQ, 2022). Ces vagues seront amplifiées par la présence de plusieurs variants préoccupants, notamment les variants Delta, Gamma et Omicron en raison de leur impact sur la transmissibilité. Au total, de mars 2022 à décembre 2022, on dénombre plus de 16 000 décès attribués à la COVID-19, dont une part importante dans les centres d'hébergement de soins de longue durée (CHSLD) (Institut de la statistique du Québec, 2023). Après deux ans de mesures sanitaires, l'état d'urgence est officiellement levé le 1^{er} juin 2022, marquant la fin de la phase aiguë de la pandémie (Cabinet du ministre de la Santé, 2022).

2.2.2 *Origine de la crise*

Dans certains contextes, une crise peut initialement offrir au gouvernement une fenêtre d'opportunité pour faire valoir ses capacités de gestion. C'est notamment le cas de la pandémie de COVID-19, dont l'origine externe a permis au gouvernement d'échapper au blâme initial. Au Québec, l'annonce du premier cas de COVID-19, le 28 février 2020, marque le début d'une crise qui deviendra l'une des plus meurtrières au Québec. Le 13 mars 2020, le gouvernement annonce la fermeture des écoles et des garderies, puis déclare l'état d'urgence sanitaire, comme lui permet la *Loi sur la santé publique* (Bernier et al., 2022, p. 7). Cette décision plonge le Québec dans une situation d'incertitude, soit un contexte propice à l'affirmation du leadership du premier ministre. Rapidement, il adopte une attitude rassurante, ce qui lui permet de gagner la confiance et le soutien d'une large part de la population. Considérant que le gouvernement n'est pas à l'origine de l'évènement et n'est pas désigné comme responsable de la crise, il est en mesure de s'attirer un capital de sympathie, particulièrement au début de la crise. Cette situation constitue alors une occasion pour le gouvernement de prendre des mesures exceptionnelles, qui sont d'abord largement accueillies, écoutées et respectées, sans qu'il y ait contestation significative (Gendron et al., 2024, p. 214). Ce dénouement s'inscrit dans la logique de Coombs (2007), selon laquelle une crise non attribuable au gouvernement suscite généralement une réponse positive de la part de la population. Ainsi, dans une crise où la responsabilité du gouvernement n'est pas engagée, cela peut offrir au gouvernement une occasion d'imposer son interprétation de la crise et de renforcer son capital politique.

2.2.3 Capital politique du gouvernement

Ce capital politique s'est d'emblée trouvé renforcé dans le contexte de la pandémie. En effet, la situation a constitué un terreau fertile à l'émergence d'un effet de ralliement autour du drapeau (Aelst, 2022). Ce phénomène a été amplifié par un traitement médiatique peu critique, qui a facilité la transmission du message gouvernemental et renforcé la confiance générale de la population (Aelst, 2022, p. 4). De plus, la convergence entre les préférences citoyennes et les décisions gouvernementales a renforcé la légitimité du gouvernement, favorisant, pour une forte majorité de la population, l'adhésion aux mesures sanitaires et la participation à la campagne de vaccination (Bernier et al., 2022, p. 104). Comme mentionné précédemment, la présence et la durabilité d'un effet de ralliement dépendent toutefois de plusieurs facteurs, dont l'historique de crises, la réputation des acteurs, la durée au pouvoir et la qualité de la communication (Coombs, 2011).

Dans le cas de la pandémie de COVID-19, le gouvernement disposait d'un avantage notable. En n'ayant jamais exercé le pouvoir auparavant, il ne possédait pas d'historique de crises susceptible d'affecter sa crédibilité. Le premier ministre bénéficiait d'un fort capital de sympathie, ayant été élu quinze mois plus tôt à la tête d'un gouvernement majoritaire, mettant fin à l'alternance historique entre deux partis au pouvoir au Québec. Le contexte politique s'apparentait alors à une véritable « lune de miel » pour un gouvernement confronté à sa première grande crise (Gendron et al., 2024, p. 214). Enfin, le gouvernement a su entretenir un capital politique élevé grâce à une rhétorique de crise habile, légitimant des actions rapides et décisives. Tout au long de la pandémie, le premier ministre s'est positionné comme un protecteur, un père de famille et un chef d'État rassembleur, répondant ainsi à l'importance de projeter un leadership fort en temps de crise (Lilleker, 2021; Prince & Giasson, 2019). En somme, le contexte politique favorable jumelé à un capital de sympathie élevé a permis au gouvernement de bénéficier d'un effet de ralliement au début de la pandémie, ce qui a par le fait même facilité l'adhésion aux mesures sanitaires.

2.2.4 Communication de crise

Au-delà du capital politique que détient un gouvernement, la qualité de la communication gouvernementale est essentielle, particulièrement en période de crise, où les décideurs

politiques doivent renforcer la perception selon laquelle la situation est maîtrisée. Dans le contexte de la pandémie, le gouvernement a rapidement su mettre en place une stratégie de communication centralisée et proactive en instaurant des conférences de presse quotidiennes. Cela lui a permis notamment de s'adresser directement à la population de façon constante de manière à instaurer un climat de confiance (Turbide, 2020). Comme bon nombre de décideurs politiques, ces rendez-vous médiatiques réguliers ont non seulement accru la visibilité du gouvernement, mais également consolidé son leadership en ces temps incertains (Aelst, 2022, p. 7). Dans le cas de crise dite « catastrophique », le gouvernement va avoir tendance à recourir aux médias traditionnels dans le but d'imposer son cadre interprétatif de la crise, en contrôlant à la fois le message et le canal de diffusion (Bibeau et al., 2021, p. 2). Lors de la pandémie COVID-19, c'est effectivement la stratégie que le gouvernement du Québec a décidé d'adopter, dans le but d'orienter le traitement médiatique, et ainsi limiter la possibilité aux médias de proposer un contre-cadrage efficace (Bibeau et al., 2021, p. 2).

Par ailleurs, la centralisation des communications autour du trio composé de François Legault, Horacio Arruda et Danielle McCann a joué un rôle central dans la consolidation de la crédibilité scientifique et politique des mesures adoptées (Castonguay, 2020). Parallèlement, le ton empathique et bienveillant et le langage simple et accessible (Turbide, 2020) adoptés par le premier ministre l'ont positionné comme une figure rassurante, en plus de renforcer le sentiment de proximité avec la population en combinant humanité et structure dans ses interventions (Gendron et al., 2024, p. 215), et en manifestant de la compassion à l'égard des sacrifices imposés à la population (Feireisen, 2020). Des messages porteurs d'espoir, comme la célèbre phrase « Ça va bien aller », ont contribué à renforcer ce sentiment de proximité et maintenir un climat de résilience collective au-delà des préoccupations individuelles (Lessard, 2020).

Cependant, malgré la capacité démontrée par le gouvernement à être le premier à communiquer, à susciter l'action, à faire preuve d'empathie et de respect, certaines lacunes subsistent quant à la précision et à la crédibilité de l'information transmise. L'étude de Dubé et al. (2024) souligne un manque de transparence dans la justification de certaines mesures, notamment en ce qui concerne la reconnaissance des incertitudes scientifiques.

Des contradictions entre les recommandations des experts et les décisions politiques, par exemple autour du couvre-feu et du port du masque, ont alimenté la frustration d'une partie de la population et contribué à une certaine érosion de la confiance (Gendron et al., 2024, p. 215). Bien que la communication de crise ait permis au gouvernement d'asseoir sa légitimité et de consolider la confiance de la population, cette stratégie aurait pu se retourner contre lui s'il n'avait pas été en mesure d'imposer son narratif de la crise, notamment à travers les médias. En résumé, la communication de crise proactive du gouvernement a renforcé sa légitimité, mais un manque de cohérence dans les informations communiquées a fragilisé cette confiance, ce qui illustre l'importance de maîtriser le narratif en situation de crise.

2.2.5 Légitimité perçue des mesures

Selon Bernier et al. (2022), une grande variété de facteurs influence la légitimité perçue des mesures. Le niveau d'acceptabilité sociale de la gestion de crise varie selon plusieurs facteurs, notamment la pression des pairs, les répercussions concrètes des mesures, leur compréhension par la population ainsi que la perception de leur efficacité. Dans le contexte de la pandémie COVID-19, le succès de la gestion gouvernementale s'est largement appuyé sur la volonté d'adhésion de la population, sa capacité à appliquer les règles ainsi qu'à s'y conformer (Bernier et al., 2022, p. 2). Malgré une montée progressive des critiques, les mesures sanitaires ont été majoritairement bien accueillies et largement respectées, ce qui explique en partie la réussite du gouvernement à gérer cette crise (Gendron et al., 2024, p. 213).

Contrairement à la grève étudiante de 2012, la pandémie de COVID-19 a généré un effet de ralliement autour du gouvernement, en grande partie parce que le gouvernement n'était pas perçu comme responsable de la situation. Ce phénomène se manifeste notamment par l'adhésion aux mesures, la participation à la vaccination ainsi que la coopération générale de la population durant la première année (Bernier et al., 2022, p. 104). Au début de la pandémie, le taux de satisfaction des Québécois atteignait 96% (Little, 2020). Même après seize mois, 73% des Québécois conservaient une opinion favorable de la gestion du premier ministre, dont 29% se disaient très satisfaits (Bernier et al., 2022, p. 4).

Cependant, cette acceptabilité sociale initialement forte a progressivement été mise à l'épreuve. L'évolution temporelle de la crise a engendré une forme de « fatigue pandémique », alimentée tant par la durée prolongée de la situation que par le questionnement autour de certaines mesures. Le port du masque, la distanciation physique, le couvre-feu ou encore la fermeture des bars et restaurants ont suscité critiques et tensions sociales de la part de la population (Dubé et al., 2022, p. 30). Si l'acceptabilité sociale s'est révélée plutôt favorable à court terme, elle s'est montrée plus ambivalente sur le long terme.

L'impression d'arbitraire ou d'improvisation dans certaines décisions gouvernementales a contribué à une érosion de la confiance, notamment en ce qui concerne la justice perçue des mesures (Gendron et al., 2024, p. 216). Avec l'apparition de zones grises dans la gestion de crise, comme les décès massifs dans les CHSLD, les limites du réseau de la santé ou la contestation de certaines mesures, le rôle critique des médias a repris le dessus et gagné de l'ampleur (Derfel, 2020). L'absence de consensus scientifique clair sur l'utilité du couvre-feu n'a fait qu'alimenter la contestation (Gerbé, 2022 ; Ferah, 2021). Encore aujourd'hui, les conditions inhumaines dans les CHSLD rapportées par les médias demeurent le plus gros scandale de la pandémie (Bernier et al., 2022, p. 8).

La mise en œuvre des décisions gouvernementales a aussi été facilitée par une certaine unanimité politique. En contexte d'incertitude, les partis d'opposition ont adopté une posture de retenue, contribuant à renforcer l'effet de ralliement autour du gouvernement. Van Aelst (2022) rappelle qu'un tel effet est favorisé lorsque les oppositions s'abstiennent de critiquer de manière frontale l'exécutif. De ce fait, les groupes d'opposition ont préféré formuler des propositions constructives plutôt que d'alimenter une dynamique de confrontation partisane (Laflamme et al., 2025, p. 172). La difficulté pour les partis politiques de s'inscrire dans l'espace médiatique réside également dans la phase dite de « lune de miel » vécue par la population qui découvrait François Legault de même qu'Horacio Arruda (Laflamme et al., 2025, p. 182). Son aplatissement de la courbe, ses tartelettes portugaises ou encore ses démonstrations de lavage de main auront certainement laissé leur marque, illustrant une communication à la fois charismatique et pertinente (Gascon, 2020). Durant cette situation d'incertitude, les groupes d'opposition devaient veiller à ne pas s'associer aux discours conspirationnistes, et ainsi contribuer à amplifier

les craintes des citoyens. De plus, la centralisation des communications du gouvernement, jumelée à une suspension des travaux de l'Assemblée nationale pendant une période de deux mois, a donné très peu d'occasions aux partis d'opposition de poser des questions quant à la gestion de crise du gouvernement (Lacroix et Carignan, 2020, p. 9).

Enfin, bien que certaines mesures aient été perçues comme arbitraires ou inéquitables, et malgré la gestion controversée de la situation dans les CHSLD, le gouvernement a su maintenir une popularité élevée tout au long de la pandémie (Castonguay, 2021). Cette stabilité s'explique par la capacité du gouvernement à préserver un haut niveau de confiance au sein de la population, même lors des phases les plus critiques de la crise.

3. Discussion

En analysant deux crises marquantes au Québec, soit la grève étudiante de 2012 et la pandémie de COVID-19, il est possible de mieux comprendre comment l'origine d'une crise, le capital politique du gouvernement, la communication de crise et la légitimité perçue des mesures influencent l'ampleur du soutien ou de la contestation populaire. Cette discussion met en lumière, à travers ces deux cas de figure, comment ces différents facteurs se recoupent et interagissent entre eux pour façonner la perception publique, et ultimement l'issue des crises en politique.

Origine de la crise

En période de crise, les individus ont tendance à instinctivement attribuer la responsabilité de la situation à un acteur ou un facteur à blâmer (Coombs, 2007). Cette dynamique d'attribution du blâme façonne significativement la perception publique de la crise ainsi que les réponses gouvernementales qui en découlent. Dans le cas de la pandémie de COVID-19, la crise était perçue, sauf par une minorité de la population, comme résultant de causes externes au gouvernement, ce qui contrastait fortement avec la grève étudiante de 2012, qui tirait son origine de causes internes au gouvernement.

La crise étudiante de 2012 résultait effectivement d'une décision unilatérale du gouvernement provincial, soit la hausse des droits de scolarité universitaires, pour laquelle la responsabilité a été attribuée au gouvernement. Dans l'ensemble, les crises dont la

responsabilité peut être attribuable au gouvernement représentent un risque politique plus élevé, car la situation est favorable à l'émergence d'une contestation de la population et d'une perte de réputation du gouvernement (Coombs et Holladay, 2003, p. 98). Lors de la crise étudiante, un conflit idéologique s'est cristallisé entre les groupes de mobilisation étudiante et le gouvernement, opposant respectivement deux visions de l'éducation supérieure : d'un côté, l'éducation comme bien commun et droit fondamental, de l'autre, une vision axée sur l'accès à l'éducation par la responsabilisation individuelle des étudiants dans le financement du milieu universitaire, que la Coalition large de l'Association pour une solidarité syndicale étudiante (CLASSE) dénonçait comme une marchandisation de l'éducation (St-Pierre et Éthier, 2013, p. 127).

À l'inverse, les crises dont la responsabilité peut être attribuée à des causes externes tendent à initialement représenter une situation favorable pour le gouvernement. C'est d'ailleurs ce qui s'est produit durant la pandémie COVID-19. Attribuée à l'apparition d'un nouveau virus à Wuhan, la pandémie a été perçue comme une menace imprévisible à laquelle un gouvernement devait faire face plutôt qu'un problème dont il était responsable. Cette perception a contribué à limiter le blâme initial à l'endroit des autorités et a même permis un effet de ralliement autour du drapeau, renforçant l'autorité et la légitimité du premier ministre, alors perçu comme chef de crise.

Contrairement à la grève étudiante, la pandémie ne tirait donc pas son origine d'un conflit idéologique, mais plutôt d'une crise sanitaire mondiale. Le consensus initial de la population autour de la nécessité de protéger la santé publique a de ce fait contribué à créer un climat de solidarité. Le débat a changé au fil du temps. Les mesures sanitaires, qui étaient initialement acceptées, ont fini par être perçues par certains segments de la population comme des atteintes aux libertés individuelles. Même si son origine n'était pas idéologique, la pandémie a fini par générer un nouveau clivage, opposant progressivement les droits collectifs aux droits individuels (Giroux, 2021).

Capital politique

L'analyse des deux cas de figure montre que le niveau de capital politique d'un gouvernement constitue un facteur déterminant dans sa gestion d'une crise. Un

gouvernement qui jouit d'une bonne réputation et d'un capital politique élevé est davantage en mesure d'imposer son cadrage et de susciter un effet de ralliement (Beaulieu et Lalancette, 2023). Mais, cet effet de ralliement est conditionnel à certains facteurs qui influencent le capital politique du gouvernement.

Au contraire, un capital politique affaibli réduit la capacité d'un gouvernement à mobiliser l'adhésion du public. Lors de la grève étudiante de 2012, le gouvernement Charest souffrait d'un capital politique usé après neuf années au pouvoir, dans un climat politique marqué par la méfiance de la population liée à la Commission Charbonneau. Ce contexte a contribué à nuire à sa crédibilité et a empêché l'émergence d'un effet de ralliement, ce qui a rendu difficile l'imposition de son cadre d'interprétation de la crise. Quant à lui, le gouvernement Legault bénéficiait d'un capital politique neuf en 2020, ayant été récemment élu et ne possédant pas d'historique de crises. Cette légitimité initiale a facilité l'adhésion de la population aux mesures sanitaires dès le début de la pandémie.

Le capital politique agit donc comme un levier qui joue sur la capacité d'un gouvernement à non seulement orienter le narratif de crise, mais également assurer une certaine légitimité autour de sa prise de décision.

Communication de crise

Il apparaît que la maîtrise du cadrage narratif d'une crise consiste en un levier stratégique essentiel pour un gouvernement. Non seulement elle permet d'atténuer les tensions et de légitimer ses décisions, mais également de renforcer son autorité en période d'instabilité. En revanche, une communication de crise mal adaptée ouvre le chemin à des contre-cadrages de la part des médias, de l'opposition ou des groupes mobilisés, ce qui peut transformer la crise en menace directe pour la légitimité gouvernementale.

Dans le cas de la grève étudiante de 2012, la communication de crise du gouvernement a été mal habile sur plusieurs plans. Durant les premiers mois du conflit, on note l'effacement relatif du premier ministre dans la communication de crise, ce qui a renforcé l'idée que le gouvernement percevait l'enjeu en cause comme un d'éducation uniquement, et non comme une crise qui était globale (Giasson et Dubois, 2018, p. 12). Cette posture a laissé le champ libre aux groupes étudiants et à l'opposition d'imposer leur propre cadrage de la

crise, qui a été repris dans l'espace médiatique. Le ton du gouvernement, perçu comme autoritaire, voire méprisant, notamment avec l'adoption du projet de loi 78, a également renforcé la mobilisation autour de cet enjeu (Nadeau, 2015, p. 83). Les incohérences perçues dans le discours gouvernemental, notamment concernant les salaires élevés des recteurs, ont miné sa crédibilité et fragilisé sa capacité à imposer son cadrage (Bégin-Caouette et Jones, 2014, p. 421). L'absence d'expertise et le peu de maîtrise de l'agenda médiatique ont accentué cette perte de contrôle, ce qui n'a pas bénéficié au gouvernement en place.

Durant la pandémie de COVID-19, la communication de crise du gouvernement a été beaucoup plus proactive, structurée et centralisée. Dès le début, le gouvernement a rapidement reconnu la gravité de la situation et a instauré des points de presse quotidiens où le premier ministre, accompagné d'experts scientifiques, a su incarner un leadership fort. Cette illustration d'un gouvernement en contrôle, jumelée à un ton empathique et humanisant, a permis de mobiliser la population autour d'un objectif commun : la lutte contre la pandémie (Gendron et al., 2024, p. 214-215). Le recours à une expertise scientifique constante a également contribué à légitimer les décisions et à renforcer la crédibilité du message. Toutefois, certains décalages entre les propos du gouvernement et ceux des experts concernant les mesures sanitaires ont soulevé des critiques, qui sont demeurées relativement marginalisées dans l'ensemble, et qui ont ainsi laissé le champ libre à l'imposition de son narratif dominant.

Légitimité perçue des mesures

L'analyse des deux études de cas met en lumière le rôle central de la légitimité perçue des mesures dans la capacité du gouvernement à gérer une crise sans toutefois que sa crédibilité ne soit compromise. D'un côté, la gestion de la grève étudiante de 2012 illustre un échec en matière d'acceptabilité des mesures. En effet, à défaut d'être en mesure d'imposer son propre cadrage de la situation, le gouvernement s'est vu confronté à un contre-cadrage imposé par des citoyens et des groupes d'intérêt fortement mobilisés. Ceux-ci interprétaient la crise plus grandement comme une lutte pour l'accès à l'éducation en s'opposant à une vision néolibérale de l'éducation (Poirier St-Pierre, 2013, p. 127). Par ailleurs, l'adoption du projet de loi 78 a élargi la portée du conflit, qui a alors été perçu plus largement comme

une atteinte aux droits fondamentaux, entre autres au droit de manifester pacifiquement. Cette large mobilisation et contestation sociale a contribué à transformer un simple conflit en véritable crise politique à l'échelle du Québec, affaiblissant par conséquent la crédibilité et la légitimité de gestion de crise du gouvernement.

À l'opposé, dans le contexte de la pandémie, une acceptabilité sociale présente dès le début de la crise a permis au gouvernement d'imposer rapidement ses décisions en contexte d'incertitude. Ce soutien initial a été renforcé par un effet de ralliement autour des décideurs, une faible opposition politique et l'appui constant des experts scientifiques lors des points de presse. À court terme, cette dynamique a permis une certaine légitimité gouvernementale. À plus long terme, bien que cette légitimité ait été mise à l'épreuve par les critiques entourant certaines mesures et une « fatigue pandémique » croissante qui s'inscrivait dans le temps, la population est globalement demeurée solidaire aux mesures sanitaires, ce qui a ainsi permis au gouvernement de traverser la crise sans que sa réputation soit trop affectée.

Pour ajuster ses interventions, le recours aux sondages d'opinion par le gouvernement a contribué à aligner les préférences de la population et les décisions des autorités, ce qui lui a permis de préserver une certaine popularité (Bernier et al., 2022, p. 53). En effet, une gestion de crise efficace de crise repose entre autres sur l'alignement entre les préférences de la population et les décisions des autorités, ce qui explique le recours du gouvernement aux sondages d'opinion pour ajuster ses interventions (Bernier et al., 2022, p. 53). Ces deux cas mettent en évidence l'importance cruciale de l'acceptabilité sociale pour un gouvernement en situation de crise : lorsqu'elle est présente, elle facilite l'efficacité et la stabilité de la gestion, et lorsqu'elle est absente, elle fragilise la légitimité gouvernementale en plus de compromettre sa stabilité.

4. Conclusion

L'objectif principal de cet essai était d'examiner dans quelle mesure certains gouvernements parviennent à tirer profit d'une crise, tandis que d'autres semblent en ressortir fragilisés. Quels facteurs contribuent à faire d'une crise une menace, ou, au contraire, un levier stratégique pour un gouvernement? À travers une revue de la littérature

et l'analyse d'études de cas, plusieurs facteurs clé ont émergé, qui interagissent et se recoupent, et qui permettent de mieux comprendre les dynamiques qui expliquent pourquoi certains gouvernements réussissent à mieux s'en sortir que d'autres lors de cette période de haute incertitude. L'analyse comparée de la grève étudiante de 2012 et de la pandémie de COVID-19 met en lumière les conditions sous lesquelles une crise peut soit fragiliser un gouvernement, soit consolider son autorité.

Quatre conclusions générales ressortent de cette réflexion.

1. L'origine de la crise joue un rôle prédominant dans le blâme qui est attribué. Les crises perçues comme externes au gouvernement tendent à générer un effet de ralliement, en suscitant un réflexe de solidarité qui réduit temporairement les critiques. Les crises qui sont le résultat de décisions prises par le gouvernement peuvent dès le départ remettre en cause la légitimité gouvernementale au moment de leur apparition.
2. Le capital politique dont dispose un gouvernement influence considérablement sa capacité à imposer un cadre d'interprétation de la crise et à maintenir le soutien du public. Un capital politique fort agit comme un amortisseur, en permettant de faire accepter des décisions impopulaires et de maintenir une certaine cohésion sociale, tandis qu'un capital affaibli aura tendance à intensifier les critiques. Cependant, le capital politique n'est pas statique. Il peut évoluer en fonction de la gestion de la crise, soit en renforçant ou affaiblissant un gouvernement.
3. La communication de crise consiste en un facteur déterminant dans l'orientation que prendra une crise. Elle ne se résume pas à fournir des informations, mais devient un outil stratégique pour définir la menace, légitimer les mesures prises et incarner un leadership. Une communication qui est proactive et cohérente permet au gouvernement de construire un narratif solide, de mobiliser la population et de renforcer son autorité en situation d'incertitude.
4. La légitimité des mesures adoptées joue un rôle central dans la manière dont une crise est perçue. Elle ne dépend pas uniquement de l'adhésion aux décisions gouvernementales, mais aussi de la légitimité perçue de ces décisions. Elle repose

ainsi sur la confiance envers les autorités et les institutions et sur la capacité d'un gouvernement à mener des actions crédibles. Au même titre que l'origine de la crise, l'acceptabilité sociale est évolutive et nécessite une attention constante pour être maintenue au fil du temps.

Tout compte fait, il est essentiel pour un gouvernement de bien comprendre l'essence d'une crise et d'en saisir les dynamiques pour y répondre de façon stratégique, spécialement s'il souhaite préserver ou renforcer sa légitimité. Dans le cadre de certaines crises, il est vrai de dire que le gouvernement ne contrôle pas toujours l'origine de la crise ni son capital politique au moment où la crise survient. Une crise peut survenir de manière imprévisible, comme une pandémie ou une catastrophe naturelle, sans que le gouvernement n'ait de contrôle sur la situation. De plus, un gouvernement qui possède un capital politique usé ne peut le reconstruire du jour au lendemain. Dans un tel contexte, il doit miser sur les deux autres facteurs, la communication de crise et la légitimité perçue des mesures, facteurs qui s'entrecoupent, sur lesquels un gouvernement peut agir. La communication de crise devient alors essentielle à la prévention ainsi qu'à la résolution d'une crise, et permet au gouvernement de donner un sens aux événements vécus (Maisonnette, 1999, p. 3). Par ailleurs, la légitimité perçue des mesures adoptées joue un rôle déterminant pour préserver le lien de confiance entre le gouvernement et la population. Lorsqu'un gouvernement parvient à démontrer que ses actions sont justifiées et nécessaires dans la situation, il peut renforcer son lien de confiance avec la population, malgré un contexte qui lui soit défavorable au départ. Ainsi, dans un contexte où les marges de manœuvre sont limitées, la communication de crise et la légitimité perçue des mesures deviennent des leviers essentiels à la redéfinition d'une crise. Bien qu'elles soient souvent perçues comme des menaces, les crises peuvent constituer des situations propices à la redéfinition des priorités politiques ainsi qu'à la remise en question des pratiques établies. Au-delà de la gestion immédiate, les gouvernements ont donc intérêt à percevoir la crise non seulement comme un défi à surmonter, mais également comme une opportunité de transformation politique et sociale.

BIBLIOGRAPHIE

- Aelst, P. v., & Blumler, J. G. (2022). COVID-19 as an Ideal Case for a Rally-Around-the-Flag ? : How Government Communication, Media Coverage and a Polarized Public Sphere Determine Leadership Approvals in Times of Crisis. Dans *Political communication in the time of coronavirus*. Routledge.
<https://www.taylorfrancis.com/books/9781003170051>
- Arruda, G. (2017). Cinq printemps plus tard : synthèse des débats parlementaires concernant la grève étudiante de 2012. *Fondation Jean-Charles-Bonenfant*.
https://www.fondationbonenfant.qc.ca/doc/stages/essais/2017/Arruda_Gabriel_Essai.pdf
- Beaulieu, J., & Lalancette, M. (2023). Analyse de l'image politique de François Legault sur Instagram pendant la crise de la COVID-19. *Canadian Journal of Communication*, 48(3), 443–473. <https://doi.org/10.3138/cjc-2022-0061>
- Bégin-Caouette, O., & Jones, G. A. (2014). Student organizations in Canada and Quebec's 'Maple Spring.' *Studies in Higher Education*, 39(3), 412–425. <https://doi.org.acces.bibl.ulaval.ca/10.1080/03075079.2014.896178>
- Béjin, A., & Morin, E. (1976). Introduction. *Communications*, 25, 1–3. Dans A. Béjin & E. Morin (Dir.), *La notion de crise*.
- Bélair-Cirino, M. (2012, 24 mai). Grand tintamarre contre la loi 78 - Les casseroles s'en mêlent. *Le Devoir*. <https://www.ledevoir.com/societe/350783/les-casseroles-s-en-melent>
- Bernier, R., Paquin, S., & Audet, F. (2022). *Gouverner en temps de pandémie : l'État québécois face à la crise*. Presses de l'Université du Québec.
- Bérubé, Pierre. (2018). La gestion des communications en situation de risque et de crise. Dans S. Yates (dir.), *Introduction aux relations publiques : fondements, enjeux et pratiques* (pp. 285–308). Québec, QC : Presses de l'Université du Québec.
- Bibeau, A., Cloutier, A., Fortier-Chouinard, A., Fréchet, N., Tremblay-Antoine, C., & Dufresne, Y. (2021). Positive communication in a catastrophic crisis: The mixed effects of COVID-19 on the tone of Canadian governments' media coverage. *International Journal of Media & Cultural Politics*, 17(1).
- Boin, A., 't Hart, P., et McConnell, A. (2009). Crisis exploitation: political and policy impacts of framing contests. *Journal of European Public Policy*, 16(1), 81–106.
<https://doi.org/10.1080/13501760802453221>
- Boin A., 't Hart P., Stern, E., et Sundelius, B. (2016). Meaning Making: Constructing a Crisis Narrative. Dans *The Politics of Crisis Management: Public Leadership under Pressure*. Cambridge University Press. 78-101.

- Boin A., 't Hart P., Stern, E., et Sundelius, B. (2005). *The Politics of Crisis Management*, Cambridge, Cambridge University Press.
- Bondi, G., & Rizopoulos, Y. (2017). Une approche empirique du capital politique dans un réseau de gouvernance régionale. *Revue d'Économie Régionale & Urbaine*, OctobreBrady(4), 619. <https://doi.org/10.3917/reru.174.0619>
- Brady, J.-P. et Paquin, S. (2014). Sortir d'une grève étudiante : le cas du Québec. Dans D. Reynié *Innovation politique 2014* (p. 361-386). Presses Universitaires de France. <https://doi-org.acces.bibl.ulaval.ca/10.3917/puf.reyn.2014.01.0361>.
- Brody, R. A., et Shapiro, C. R. (1991). « The Rally Phenomenon in Public Opinion ». Dans R. A. Brody (Ed.), *Assessing the President: The Media, Elite Opinion, and Public Support*. Stanford: Stanford University Press.
- Cabinet du ministre de la Santé. (2022, 1^{er} juin). Pandémie de la COVID-19 - Fin de l'urgence sanitaire. <https://www.quebec.ca/nouvelles/actualites/details/pandemie-de-la-covid-19-fin-de-lurgence-sanitaire-40896>
- Canada NewsWire. (2012, 18 mai). *Loi spéciale - Les associations étudiantes, syndicales, communautaires et environnementales contesteront la loi en Cour* [communiqué de presse].
- Canada NewsWire. (2012, 18 mai). *PL 78 - Loi permettant aux étudiants de recevoir l'enseignement dispensé par les établissements de niveau postsecondaire qu'ils fréquentent - Le Barreau du Québec formule de sérieuses inquiétudes* [communiqué de presse].
- Canada NewsWire. (2012, 18 mai). *Projet de loi n° 78 - La Commission des droits de la personne et des droits de la jeunesse invite le législateur à la prudence et au respect des droits découlant de la Charte des droits et libertés de la personne* [communiqué de presse].
- Castonguay, A. (2020). François Legault : Passer à l'histoire. *L'actualité*. <https://lactualite.com/politique/francois-legault-passer-a-lhistoire/>
- Castonguay, A. (2021). *Le printemps le plus long : au cœur des batailles politiques contre la COVID-19*. Québec Amérique.
- Coombs, T. (2011). Political Public Relations and Crisis Communication : A Public Relations Perspective. Dans J. Stromback et S. Kioussis, *Political Public Relations : Principles and Applications*, (1^e éd.). Routledge.

- Coombs, W. T. (2007). Protecting Organization Reputations During a Crisis: The Development and Application of Situational Crisis Communication Theory. *Corporate Reputation Review*, 10(3), 163–176. <https://doi.org/10.1057/palgrave.crr.1550049>
- Coombs, W. T., & Holladay, S. J. (2003). *Reasoned Action in Crisis Communication : An Attribution Theory—Based Approach to Crisis Management*. <https://doi-org.acces.bibl.ulaval.ca/10.4324/9781410609496-8>
- Chouinard, T., Journet, P. et Breton, P. (2012, 18 mai). Pire que la hausse des droits de scolarité : Les associations étudiantes dénoncent à l’unisson un « abus de pouvoir ». *La Presse*.
- Derfel, A. (2020). Public health, police find bodies, feces at Dorval seniors’ residence: sources. *The Gazette*. <https://www.montrealgazette.com/news/article234524.html>
- Dubé, È., Labbé, F., Malo, B., & Pelletier, C. (2022). Public health communication during the COVID-19 pandemic: perspectives of communication specialists, healthcare professionals, and community members in Quebec, Canada. *Canadian Journal of Public Health : A Publication of the Canadian Public Health Association*, 113(Suppl 1), 24–33. <https://doi.org/10.17269/s41997-022-00697-7>
- Entman, R. M. (1993). Framing: Toward clarification of a fractured paradigm. *Journal of Communication*, 43(4), 51.
- Feireisen, C. (2020, 26 avril). Covid-19 : les dirigeants politiques adaptent la stratégie de leur discours. *Radio-Canada*. <https://ici.radio-canada.ca/nouvelle/1697034/covid-19-gouvernements-politiques-rhetorique-coronavirus-strategie-communication>
- Ferah, M. (2021, 13 avril). Manifestation contre le couvre-feu « On ne s’attendait vraiment pas à des feux et de la destruction ». *La Presse*. <https://www.lapresse.ca/actualites/grand-montreal/2021-04-13/manifestation-contre-le-couvre-feu/on-ne-s-attendait-vraiment-pas-a-des-feux-et-de-la-destruction.php>
- Gascon, C. (2020, 2 avril). *Le Dr Horacio Arruda, entre pertinence et charisme*. Actualités, Université de Sherbrooke. Repéré à <https://www.usherbrooke.ca/actualites/nouvelles/societe/details/42670/>
- Gendron, C., Yates, S., & Friser, A. (2024). *L’acceptabilité sociale, une doxa ? Évitions de jeter le bébé avec l’eau du bain*. 207–220. <https://doi-org.acces.bibl.ulaval.ca/10.4000/11wxc>
- Gerbet, T. (21 janvier, 2022). La santé publique de Montréal était opposée au couvre-feu de Québec. *La Presse*. [La santé publique de Montréal était opposée au couvre-feu de Québec | Radio-Canada](https://www.lapresse.ca/actualites/quebec/2022-01-21/la-sante-publique-de-montreal-etait-opposee-au-couvre-feu-de-quebec/)

- Giasson, T., & Dubois, P. (2018). Juste part, boycott et loi spéciale. Le cadrage gouvernemental d'un printemps de crise sociale. *Canadian Journal of Political Science*, 51(4), 837–859. <https://doi.org/10.1017/S0008423918000513>
- Gill, L. (2012). *La grève étudiante au Québec : un printemps érable de carrés rouges*. J.-M. Tremblay. <http://dx.doi.org/doi:10.1522/030329169>
- Giroux, Y. (2021, 14 août). Droits individuels et collectifs face à l'épidémie. <https://www.ledevoir.com/opinion/libre-opinion/624876/libre-opinion-droits-individuels-et-droits-collectifs-face-a-l-epidemie>
- Institut de la statistique du Québec. (2023, 10 novembre). La surmortalité : un indicateur pour comparer les conséquences de la pandémie. <https://statistique.quebec.ca/fr/produit/publication/surmortalite-un-indicateur-pour-comparer-consequences-pandemie>
- Institut national de la santé publique du Québec. (2022, 5 octobre). Ligne du temps COVID-19 au Québec. *Gouvernement du Québec*. <https://www.inspq.qc.ca/covid-19/donnees/ligne-du-temps>
- Ivanov, I. E. (2021). *La communication de crise à l'ère du numérique : stratégies, processus et pratiques*. Presses de l'Université du Québec.
- Julien, F. (2012). Le printemps érable comme choc idéologique. *Cultures & Conflits*, 152–159. <https://doi.org/10.4000/conflits.18503>
- Koselleck, R., & Richter, M. (2006). Crisis. *Journal of the History of Ideas*, 67(2), 357–400.
- Lacroix, C., & Carignan, M.-E. (2020). *Une crise dans la crise : Comment les journalistes perçoivent-ils leurs rôles et leur avenir en temps de pandémie ?* R3-R18. [https://doi.org/10.31188/CaJsm.2\(5\).2020.R003](https://doi.org/10.31188/CaJsm.2(5).2020.R003)
- Laflamme, L., Milot-Poulin, J., Desrosiers, J., Verreault, C., Fillion, C., Patenaude, N., & Bodet, M. A. (2025). Opposition parties in times of pandemics. *The Journal of Legislative Studies*, 31(1), 166–191. <https://doi.org/10.1080/13572334.2023.2171542>
- Lagadec, P. (1991). *La gestion des crises : outils de réflexion à l'usage des décideurs*. McGraw-Hill.
- Lambert, M. (2014). Grève étudiante québécoise de 2012. Dans *l'Encyclopédie Canadienne*. Repéré à <https://www.thecanadianencyclopedia.ca/fr/article/la-greve-etudiante-quebecoise-de-2012-et-la-loi-78>

Lampron, L.P. et Brunelle, C. (2012, 23 mai). Un odieux détournement de l'esprit des chartes. *Le Soleil*. <https://www.lesoleil.com/2012/05/23/loi-78--un-odieux-detournement-de-lesprit-des-chartes-8885e0c7c90dbd6797048c13941be646/>

Lemariier-Saulnier, C. (2016). Cadrer les définitions du cadrage : une recension multidisciplinaire des approches du cadrage médiatique. *Canadian Journal of Communication*, 41(1), 65–73. <https://doi.org/10.22230/cjc2016v41n1a3010>

Lessard, D. (2021, 3 janvier). Gérer en temps de crise : Le capitaine à la barre dans la tempête. *La Presse*. <https://www.lapresse.ca/actualites/2021-01-03/gerer-en-temps-de-crise/le-capitaine-a-la-barre-dans-la-tempete.php>

Lessard, D., Chouinard, T. et Journet, P. (2012, 18 mai). Projet de loi 78: « pour la paix et l'ordre ». *La Presse*. <https://www.lapresse.ca/actualites/dossiers/conflit-etudiant/201205/17/01-4526386-projet-de-loi-78-pour-la-paix-et-lordre.php>

Lilleker, D.G. (2021). *Political communication and COVID-19 : governance and rhetoric in times of crisis*. Routledge. <https://doi.org/10.4324/9781003120254>.

Little, S. (2020). Approval of Prime Minister, Premiers soars amid coronavirus response: Ipsos Poll. *Global News*. <https://globalnews.ca/news/6792350/coronavirus-poll-primeminsterpremier-approvals/>

Loi permettant aux étudiants de recevoir l'enseignement dispensé par les établissements de niveau postsecondaire qu'ils fréquentent. L.Q. 2012, c. 12

Meszaros, T. (2024). La crise : notion polémique et politique. *Sens-Dessous*, 34(2), 25-35. <https://doi-org.acces.bibl.ulaval.ca/10.3917/sdes.034.0025>.

Millette, J. (2013). *De la rue au fil de presse : grèves étudiantes et relations publiques*. Presses de l'Université Laval.

Milstein, B. (2014). Thinking politically about crisis: A pragmatist perspective. *European Journal of Political Theory*, 14(2), 141-160. <https://doi.org/10.1177/1474885114546138>

Office québécois de la langue française. (2005). État d'urgence sanitaire. <https://vitrinelinguistique.oqlf.gouv.qc.ca/fiche-gdt/fiche/8354156/etat-durgence-sanitaire>

Pearson, C. M., & Mitroff, I. I. (1993). From crisis prone to crisis prepared: A framework for crisis management. *Academy of Management Executive*, 7, 48-59.

Poirier St-Pierre, R., & Éthier, P. (2013). *De l'école à la rue : les coulisses de la grève étudiante*. Éditions Écosociété.

- Porter, I. (2012, 19 mai). Loi spéciale - Une vague d'indignation. *Le Devoir*. <https://www.ledevoir.com/politique/quebec/350532/une-vague-d-indignation>
- Prince, V., & Giasson, T. (2019). *Là, tout de suite? : la gestion de crise gouvernementale à l'ère de l'instantanéité médiatique*. Presses de l'Université du Québec.
- Québec. (2025, 25 juin). *Loi sur la santé publique*, RLRQ c S-2.2. <https://www.legisquebec.gouv.qc.ca/fr/document/lc/S-2.2>
- Radio-Canada. (2012, 18 juin). Loi 78 : la situation au Québec est « alarmante », selon l'ONU. *La Presse*. <https://ici.radio-canada.ca/nouvelle/566442/loi-78-onu>
- Rosenthal, Uriel, Arjen Boin et Louise K. Comfort (2001). *Managing Crises : Threats, Dilemmas, Opportunities*, Springfield, Charles C. Thomas publishers Ltd.
- Seeger, M. W., Pechta, L. E., Price, S. M., Lubell, K. M., Rose, D. A., Sapru, S., Chansky, M. C., & Smith, B. J. (2018). A Conceptual Model for Evaluating Emergency Risk Communication in Public Health. *Health Security*, 16(3), 193–203. <https://doi.org/10.1089/hs.2018.0020>
- Starn, R. (1976). Métamorphoses d'une notion. *Communications*, 25(1), 4–18. <https://doi.org/10.3406/comm.1976.1377>
- Stephens, K. K., Malone, P. C., & Bailey, C. M. (2005). Communicating with stakeholders During a Crisis: Evaluating Message Strategies. *The Journal of Business Communication* (1973), 42(4), 390–419. <https://doi.org/10.1177/0021943605279057>
- Stolle, D., Pedersen, E., Harell, A. & Dufour, P. (2013). 17 Le « printemps érable » et l'élection québécoise de 2012. Dans *Les Québécois aux urnes* (pp. 271-283). Les Presses de l'Université de Montréal. <https://doi.org/10.1515/9782760632264-019>
- Turbide, O. (2020). L'image publique comme outil de la lutte contre la COVID-19. *Options Politiques*. <https://policyoptions.irpp.org/fr/magazines/march-2020/limage-publique-comme-outil-de-la-lutte-contre-la-covid-19/>
- Ulmer, Robert R., Timothy L. Sellnow et Matthew Seeger (2007). *Effective Crisis Communication: Moving from Crisis to Opportunity*, Thousand Oaks, Sage.
- Weiner, B. (2006) *Social Motivation, Justice, and the Moral Emotions: An Attributional Approach*, Lawrence Erlbaum Associates, Inc., Mahwah, NJ.